



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 12 juin 2024

Le conseil d'administration s'est vu en date du 12 juin 2024 pour une réunion supplémentaire aux fins de traiter les dossiers restés en souffrance lors de réunions précédentes.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 4 engagements, 3 départs, 2 avancements et promotions, 1 retour d'un congé sans traitement avant terme, 3 réductions de la période d'initiation et l'information de la prolongation d'un détachement ainsi que de l'engagement d'un apprenti DAP.

Le conseil d'administration a approuvé la **procédure de reclassement des pompiers volontaires**, laquelle fera partie intégrante du règlement intérieur.

Le **règlement opérationnel** retravaillé pour l'adapter aux réalités et expliquer d'avantage la mise en vigueur de l'article 80 de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile a été présenté. Dans ce cadre bon nombre d'analyses ont été faites, permettant une présentation de la **révision de la classification opérationnelle des CIS**. En effet, lors de la création du CGDIS la classification a été faite sur base de l'expérience. Avec le nouveau modèle on se donne une plus grande flexibilité pour garantir le potentiel opérationnel journalier en définissant des fourchettes de pompiers nécessaires pour garantir les services.

L'Administration communale de Lenningen a introduit une demande pour la **construction d'un nouveau CIS**. Suite à une analyse des risques et de la couverture, le terrain proposé est une plus-value opérationnelle et le conseil d'administration mandate le CGDIS pour conseiller la commune dans la réalisation du projet.

Un **avenant au contrat de louage** de biens immeubles conclu avec l'administration communale de Groussbus-Wal est approuvé par le conseil d'administration lié au fait qu'un emplacement et des surfaces de stockages supplémentaires sont à disposition du CIS vu la réalisation d'aménagements.

Suite à des changements au cadre du personnel du département des finances, le **registre des signatures financières** est adapté.

Le conseil d'administration approuve la demande de l'administration communale de Wiltz pour **recupérer l'ancien TLF-3000** acquis par leurs soins et déclassé par le CGDIS.

Dans le cadre des groupes de travail sur le PNOS, des discussions portant sur la diversité au sein du CGDIS et la mise en œuvre de certaines démarches se trouvent régulièrement à l'ordre du jour. Raison pour réfléchir à la signature de la **Charte de la diversité Lëtzebuerg**, aux fins de pouvoir profiter de leurs best practices et d'échanges réguliers.

En raison de la visite d'une délégation du « Singapore Civile Defence Force » au Luxembourg, le conseil d'administration donne son accord de principe pour l'élaboration d'un **Mémorandum of Understanding**. Il s'avère que le CGDIS et la (SCDF) disposent de structures similaires et font face à la gestion de problèmes similaires. En effet, ce sont deux institutions nationales qui sont responsables pour l'exécution des missions de sécurité civile, dont celles d'un service ambulance et incendie pour toute une nation.